

XVIII^e Année

N^o 2

—o—

Février

1915

—o—



ANNALES

des

PRETRES-ADORATEURS

et de la

LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

ABONNEMENT:

Canada: \$1.00 Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

Direction de l'Œuvre

DIRECTEUR GENERAL POUR LE CANADA : R. P. Directeur,
368 Avenue Mont-Royal EST, Montréal.

Directeurs diocésains

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de Lachine P. Q.
QUEBEC ; Monsieur l'abbé C. A. Collet, Barrière St-Louis, Belvédère,
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Arche-
vêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché
de Chicoutimi.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de
Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St-Germain, Evêché de Nicolet.

ST-HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de St-Hya-
cinthe.

SHERBROOKE : Monsieur L'abbé J. Chs McGee Sutton, P. Q.

TROIS-RIVIERES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang,
Trois-Rivières

VALLEYFIELD : Monsieur L'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Val-
leyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire Général, Evêché de Joliette.

ST-BONIFACE : Mgr. Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St-Boniface,
Man.

REGINA : Rév. Zéphirin Marois, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St.Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON: Rev. Archibald Hanley Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

LONDON: Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON: Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX: Rev. Gerald Murphy, St-Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN: Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen,
P. E. I.

PETERBORO: Rev. Patrick J. Kelley St-Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.

MONT-LAURIER: Rev. J. Eug. Limoges, Curé de la Cathédrale de
Mont-Laurier.

SAINT-JEAN: Rev. M. E. Savage, Moncton, N. B.

EDMONTON: Rev. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert,
Alta.

ANTIGONISH: Rev. Michael Gillis, Antigonish, N. S.

Bref Pontifical sur le Congrès

Traduction et Réflexions.

A NOTRE CHER FILS EUGÈNE COUET,
SUPERIEUR GENERAL DE LA CONGREGATION DU TRES SAINT
SACREMENT ET DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION DES
PRETRES-ADORATEURS. — ROME.

BENOIT XV, PAPE.

CHER FILS

SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE.

C'est pour Nous, un grand sujet de joie que l'exemple du Clergé d'Italie ait incité le Clergé Canadien à rivaliser de zèle et lui ait suggéré le projet de convoquer, pour l'an prochain, un Congrès des Prêtres-Adorateurs. Et ce projet, on ne peut plus salutaire, ne Nous réjouit pas seulement, Bien-aimé Fils, mais nous l'encourageons de toute Notre approbation et de Nos vœux les plus ardents.

Rien, en effet, ne Nous tient à cœur comme de voir le culte de l'Eucharistie s'accroître de jour en jour parmi les catholiques du monde entier. Nous ne pouvons donc pas ne pas souhaiter vivement que tous les prêtres, ministres de l'Autel, s'adonnent tellement à la pratique de l'adoration eucharistique, qu'ils en reviennent « comme des lions qui jettent la flamme et que redoute le démon lui-même. »

Et de fait, il n'y a guère, croyons-nous, pour stimuler chez les prêtres le zèle de la gloire de Dieu, de moyen plus efficace que la méditation assidue de la charité divine. L'âme, en effet,

s'y remplit de la grâce; les appels de Jésus-Christ, victime d'amour, provoquent tellement à lui rendre amour pour amour, que le plus grand bonheur est de répandre dans tous les cœurs cette divine charité.

Qu'il soit donc prospère, qu'il réussisse le Congrès des Prêtres Canadiens. Que par leur zèle, le culte et la réception de l'Eucharistie soient accrus et procurent aux fidèles ce gage de la gloire éternelle que Nous leur souhaitons dans Notre paternelle tendresse.

En attendant, comme garantie des dons divins et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons dans le Seigneur, Bien-aimé Fils, la Bénédiction Apostolique, à vous et à tous ceux qui travaillent à la préparation du Congrès, de même qu'à tous ceux qui y assisteront.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 Décembre 1914, la première année de Notre Pontificat. »

BENOIT XV, PAPE.

*
* *

C'est avec une âme débordante de joie et un cœur profondément ému, vénérés Confrères, que nous nous étions empressés de vous faire connaître le texte original du Bref de Sa Sainteté Benoît XV. L'insertion de ce précieux document dans les Annales de Janvier en a retardé quelque peu la livraison, mais nous avons pensé que le plaisir qu'il causerait à tous les membres de l'Association compenserait amplement ce retard.

Tous ont lu certainement avec autant d'attention que d'intérêt ces augustes paroles du Vicaire de Jésus-Christ. Pouvait-il nous dire plus ouvertement toute la joie que lui a causée l'annonce du prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada? Pouvait-il, en un langage plus élevé, faire ressortir l'opportunité de cette noble entreprise qu'il appelle « *on ne peut plus salutaire?* » Pouvait-il exprimer d'une manière plus saisissante l'importance qu'il y attache et les fruits qu'il en espère pour notre pays et pour l'Eglise?

Qu'oserions-nous ajouter de plus, chers et vénérés Confrères, pour recommander ce Congrès à votre attention et à votre

zèle ? Malgré les tristesses de l'heure présente, la seule pensée de ce Congrès réjouit déjà grandement le cœur de notre Père commun : « *letamur plane.* » Dès lors, quel prêtre-adorateur ne partagerait pas une telle joie et ne travaillerait pas à l'augmenter de tout son pouvoir ? Pourquoi chaque membre de l'Association ne se ferait-il pas un devoir de contribuer personnellement au succès du Congrès par tous les moyens que pourra lui suggérer son zèle et sa piété ?

*
* *

Ce n'est pas sans intention que le Saint Père commence sa Lettre par une allusion au Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie, tenu à Rome en Septembre 1913. Il y avait un mois à peine que le Compte rendu venait de lui en être offert par le Directeur des Prêtres-Adorateurs d'Italie, le R. P. Poletti, S.S.S. Sa Sainteté Benoît XV avait accueilli cet hommage « *avec une particulière bienveillance.* » Avant tout, il prit connaissance des résolutions pratiques prises au cours du Congrès et qui, toutes, tendaient à *procurer la gloire du Très Saint Sacrement* par une application plus éclairée, plus active et plus persévérante des Décrets eucharistiques de Pie X. Le Saint Père vit, comme incarnée dans ce programme, l'âme même de l'Association, suivant ses propres paroles : « *buoni propositi che costituiscono l'anima informante l'Associazione.* » Par ailleurs, durant les dernières Journées Eucharistiques de Bologne qu'il présida en Mars dernier, il avait pu se rendre compte par lui-même des avantages inappréciables qu'on était en droit d'attendre du mouvement eucharistique véritablement national dont le Congrès des Prêtres-Adorateurs de Rome avait été le principe et le point de départ. Aussi manifesta-t-il le désir de voir tous les vœux du Congrès passer de plus en plus dans la pratique.

Or, presque en même temps, il était informé par le Directeur général de l'Association qu'à l'exemple de celui de Rome, un Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada devait se tenir à Montréal au cours de l'année 1915. Rien, on le conçoit, ne pouvait être plus agréable au nouveau Pontife. Aussi voulut-il, dans sa Lettre, non seulement exprimer toute

sa joie, mais en indiquer les motifs et donner sur la portée de cet événement, tout le fond de sa pensée.

Que pense donc S. S. Benoît XV de notre Congrès national des Prêtres-Adorateurs du Canada ?

I. — Un Projet très salutaire.

Le Pape l'appelle d'abord un « projet très salutaire: *Saluberrimum cæptum.* » Très salutaire, et pourquoi ? Parce qu'il procurera aux prêtres le moyen de se perfectionner dans la science du grand Mystère de l'Eucharistie, des importants devoirs qui en découlent pour eux, et des grâces inestimables qu'il renferme pour leur sanctification personnelle et celle des âmes confiées à leurs soins.

Comme nous le rappelait, au Congrès de 1910, le pieux et éloquent évêque d'Angers, « le prêtre et l'Eucharistie sont deux termes qui s'appellent l'un l'autre, deux termes inséparables. Le prêtre est fait pour l'Eucharistie et l'Eucharistie pour le prêtre. » Le prêtre est appelé à vivre en des rapports constants, assidus, intimes avec Jésus Eucharistie, dont il est à la fois le ministre et l'ami. Mais comment l'aimera-t-il, s'il ne le connaît pas ? Comment vivra-t-il en de tels rapports, si l'Eucharistie n'est point sa science souveraine ?

Il y a donc pour lui une obligation sacrée d'étudier l'Eucharistie: sa sanctification, son salut même sont à ce prix, non moins que la sanctification et le salut des âmes qui lui sont confiées. S'il ne s'applique pas à étudier l'Eucharistie pour la bien connaître, comment, en effet, pourra-t-il la prêcher et la faire connaître aux autres ? Comment la fera-t-il estimer et aimer, s'il ne commence par l'apprécier lui-même comme elle le mérite ? *Nemo dat quod non habet.* Et de quoi donc lui servirait de connaître tout le reste, s'il ne connaissait pas avant tout Celui qu'il a mission de faire connaître aux âmes ? Le prêtre ne doit pas oublier que son office de dispensateur de l'Eucharistie l'oblige tout d'abord à en être le docteur. Et comment pourrait-il en être le docteur et l'apôtre, si l'Eucharistie ne devient pas l'objet suprême et constant de ses préoccupations, de son étude et de ses méditations ?

Or, ce que le prêtre, laissé à sa propre initiative, n'a peut-être pas le loisir, et pourquoi ne le dirions-nous point, le courage d'entreprendre, voici que le Congrès va lui en fournir le moyen, aussi efficace qu'attrayant. Deux mille, trois mille prêtres se réunissent en Congrès, ayant à leur tête leurs chefs hiérarchiques, c'est-à-dire la science, l'éloquence et la vertu, tous animés d'une seule pensée, n'ayant qu'un seul but : se perfectionner dans la science suréminente de l'Eucharistie et aviser aux meilleurs moyens de la faire connaître et aimer de toutes les âmes. A la splendeur de cérémonies solennelles, déjà si propres à raviver la foi et la piété de chacun, viennent s'ajouter des études approfondies, qui font pénétrer la lumière dans les esprits et la conviction dans les cœurs. On y entend des discours éloquentes dont l'autorité s'augmente de la dignité de ceux qui les prononcent; on y écoute les maîtres de la science sacrée traiter, dans des rapports précis et pratiques, très étudiés, toutes les questions relatives au ministère eucharistique du prêtre. La lecture de ces travaux est suivie d'une longue et intéressante discussion. Chacun, à tour de rôle, peut y exposer ses difficultés, y apporter le mot de son expérience. La lumière jaillissant du choc des idées, on émet des vœux, on adopte des résolutions aussi sages que pratiques.

Comment le prêtre ne sortirait-il pas de ces réunions avec des horizons nouveaux? Comment ne verrait-il pas grandir devant lui le champ de son activité en même temps que son ardeur à le cultiver? Il sait maintenant quelles méthodes employer pour assurer l'efficacité de son ministère, comment s'y prendre pour mieux écarter les obstacles qui, jusqu'ici peut-être, avaient paralysé son zèle. Il élabore un programme nouveau d'apostolat, dans lequel l'Eucharistie sera le moyen principal et la fin suprême.

A ce seul point de vue, le Congrès nous apparaît donc déjà comme « *une œuvre on ne peut plus salutaire, saluberrimum cæptum.* »

*
* * *

A ce premier avantage nous pourrions en ajouter un autre: l'éclatant témoignage de foi et d'amour rendu à Jésus Sacre-

ment par le Clergé de tout un peuple. Comment la foi des fidèles et leur amour pour la Sainte Eucharistie ne seraient-ils pas ravivés, affermis, au spectacle si impressionnant de nombreux évêques et de plusieurs milliers de prêtres prosternés devant l'Hostie sainte, chantant ses gloires, exaltant ses grandeurs! Par cet exemple plus éloquent et plus irrésistible encore que tous les discours, sera manifesté au monde qui l'ignore l'Hôte divin de nos tabernacles. Hélas! nous, dont la sublime mission, et par conséquent le premier devoir, est de montrer Jésus-Christ aux hommes, ne devons-nous pas constater, à notre grande confusion, qu'après vingt siècles de christianisme, bon nombre de catholiques, même pratiquants, ignorent encore ce qu'est l'Eucharistie, ce qu'elle vaut, ce qu'elle mérite, ce qu'elle réclame. Jésus-Christ est encore pour la plupart des hommes le grand Inconnu. De là, envers lui tant d'indifférence, tant d'oublis, tant d'irrévérences!

N'avons-nous point à nous demander si nous comprenons toute l'importance et l'étendue de notre mission, et si nous nous en acquittons fidèlement chaque jour de notre vie? Dans nos rapports si fréquents avec le Dieu du Sacrement, donnons-nous toujours aux fidèles le spectacle d'une foi vive, d'un respect profond et d'une piété vraie? Si le témoignage de nos lèvres fait quelquefois défaut, ne serait-ce pas trop souvent parce que celui des œuvres est muet?

Comment dès lors ne saisirions-nous pas avec empressement cette occasion que nous offre le Congrès de rendre à la vérité de l'Eucharistie, à ses grandeurs, à ses amabilités, à ses droits un témoignage qui soit en même temps une compensation pour nos propres oublis et ceux des fidèles confiés à nos soins?

Ne pouvons-nous pas dire qu'à cet autre point de vue le Congrès fera aussi « œuvre très salutaire, saluberrimum caput ? »

(A suivre.)

TRAVAUX DU CONGRÈS

Nous sommes heureux de pouvoir donner dès maintenant un aperçu sommaire des divers travaux qui seront présentés au prochain Congrès eucharistique national des Prêtres-Adorateurs. Tout imparfait qu'il soit, nous avons pensé qu'il permettrait aux futurs congressistes d'approfondir à l'avance les principales questions qui seront traitées et discutées dans les diverses séances, et de pouvoir ainsi y prendre une part plus active et plus compétente, et partant plus fructueuse pour eux et leurs confrères.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Congrès comprendra deux jours pleins d'étude, le premier consacré à *la sanctification du Prêtre par l'Eucharistie*, le second à *la sanctification des fidèles par le ministère eucharistique du Prêtre*.

Il y aura par jour deux séances de deux heures chacune. A chaque séance seront présentés deux rapports qui ne devront pas dépasser vingt minutes, afin de laisser quarante minutes à la discussion, laquelle doit être à notre avis d'une importance capitale au point de vue des résultats pratiques.

Première Journée.

Première Séance

(A l'Université Laval pour les Prêtres de langue française, au Congress Hall pour les Prêtres de langue anglaise.)

PREMIER RAPPORT

L'Association des Prêtres-Adorateurs.

- Nature et but de l'Association.
- Conditions d'admission, indulgences et privilèges. . .
- Ses débuts au Canada.
- Progrès réalisé et travail accompli depuis 25 ans.

VŒUX.

1. Tout prêtre peut et devrait, nous semble-t-il, en faire partie.

2. Opportunité d'une réunion annuelle des Prêtres-Adorateurs d'un même diocèse, à l'occasion, par exemple, de la retraite annuelle.

DEUXIEME RAPPORT

L'Heure hebdomadaire d'adoration et la Sanctification personnelle du Prêtre.

1. Nature et importance de l'adoration en elle-même et pour le Prêtre.

Il est le Gardien obligé et intelligent et aimant de l'Eucharistie; son voisinage, ses rapports nécessaires avec l'Eucharistie, les droits sacrés qu'il a sur Elle et l'exemple qu'il doit donner aux fidèles lui en font un devoir aussi rigoureux qu'élémentaire.

2. Fruits qu'il en peut et doit attendre, à cause des grâces spéciales attachées à cet exercice, qui le met en rapport direct avec Notre Seigneur, la source de toutes grâces, et à raison de la prière mentale dont l'adoration n'est qu'une forme excellente entre toutes.
3. Manière pratique de faire l'adoration et d'en rendre l'exercice possible et intéressant.

Se servir de la méthode des quatres fins du Sacrifice....

S'inspirer des fêtes du cycle liturgique.....

Mettre à profit les diverses solennités eucharistiques: Jeudi-Saint, Fête-Dieu, et spécialement les XL Heures.....

Profiter des concours de prêtres dont ces dernières solennités sont l'occasion, pour organiser entre eux un service régulier d'adoration pendant les heures libres de ministère.

Afin d'assurer la fidélité à l'heure hebdomadaire, se faire un strict devoir de la visite quotidienne du T. S. Sacrement, dont l'heure hebdomadaire ne sera que la prolongation aussi facile qu'aimée.

Inviter les fidèles à se joindre à soi, non-seulement pour les faire bénéficier des avantages de l'adoration, mais encore pour ne pas être dérangé pendant l'heure de garde .

Réfuter les principales objections contre l'heure hebdomadaire et l'envoi du Libellum Adorationis, que l'expérience a appris être l'une des meilleures garanties de fidélité et de persévérance dans la pratique de l'heure d'adoration.

Deuxième Séance

PREMIER RAPPORT

La Sainte Messe et le Prêtre.

La Sainte Messe: raison dernière du Sacerdoce

Fin immédiate que doit poursuivre le prêtre.. Il doit vivre pour sa Messe; il est Prêtre d'abord pour offrir le Saint Sacrifice, dit St-Thomas.

Fautes multiples de rubrique, provenant de la routine,... de la rapidité,... ignorance ou distraction.

Préparation à la Messe..

Préparation éloignée. La Messe bien célébrée est la résultante d'une bonne vie: vie pure, exempte de péchés mortels... vie de prière,... vie de foi...

La messe bien célébrée est la résultante aussi d'une préparation prochaine toujours et soigneusement faite... y consacrer au moins un quart d'heure...

L'Action de Grâces à la Messe: c'est là surtout que le prêtre en recueille des fruits... Se réserver le temps de la faire...

La faire au chœur, afin que les fidèles sachent qu'on la fait et en comprennent l'importance, et aussi suivent l'exemple de leur Pasteur, en faisant bien eux-mêmes leur action de grâces...

La Messe en voyage... y être fidèle... avoir un « *Celebret.* »

Garanties voulues pour le vin de Messe et les Hosties...

DEUXIEME RAPPORT

Le Prêtre et le Culte Eucharistique.

Tout prêtre doit pouvoir dire en toute vérité, comme le saint roi David: « *Domine, dilexi decorem domus tuæ* ». Cette

beauté pourra s'appeler: splendeur, richesse, convenance, mais elle ne devra jamais être au-dessous de la plus stricte et de la plus parfaite propreté.

En conséquence, l'église devra être lavée de temps en temps, balayée fréquemment, toujours soigneusement époussetée. Les vases sacrés seront strictement conformes aux prescriptions liturgiques et reluisants de propreté, les ornements et les linges sacrés rarement rapiécés, et jamais tachés, décousus ou troués.

Si pour le prêtre, Notre Seigneur est: «*Tu solus sanctus, Tu solus Altissimus*», quelle que soit la pauvreté de la paroisse, ces titres de grandeur apparaîtront et se traduiront nécessairement au dehors dans la manière et les conditions dont le T. S. Sacrement sera gardé...

Prétexte de pauvreté: Le prêtre n'est-il pas d'ordinaire traité d'une manière confortable dans le logement, le vêtement, le couvert? — «*Non est servus major Domino suo*» ..

S'il est vraiment trop pauvre, qu'il se fasse le mendiant de l'Eucharistie. Il se rencontre partout des âmes dévouées et généreuses qui comprendront et donneront pour Notre Seigneur. Si tout ne peut être riche, que le Tabernacle du moins le soit...

Et puis le prêtre peut toujours offrir à Notre Seigneur l'hommage d'un grand et profond respect: génuflexions toujours et bien faites,... actes de véritable prière et adoration ..

Belle idée de Mgr l'Archevêque de Montréal d'assurer des parrains aux paroisses pauvres...

Dans tout ce qui touche directement au culte de l'Eucharistie: décoration du sanctuaire, ornementation de l'autel, cérémonies du culte, plain chant et musique sacrée, on aura soin de se conformer exactement aux prescriptions liturgiques et aux directions pontificales, ainsi que le rappelle S. S. Benoît XV dans sa première Encyclique.

FORMATION DES ENFANTS DE CHŒUR,... enfants spirituels du Prêtre qui imiteront le Prêtre dans ses hommages ou ses manques de respect à Notre Seigneur.

CONGRES EUCHARISTIQUES: hommage souverain et public de culte eucharistique et moyen excellent entre tous de dévelop-

per chez le Prêtre et chez les fidèles la dévotion au T. S. Sacrement....

Diverses sortes de Congrès: Nationaux et Diocésains; possibilité et avantages... — Régionaux et Paroissiaux; facilité et fruits précieux; exemple: Ste-Thérèse et Ste-Anne des Plaines...

Leçons pratiques à en tirer...

(à suivre)

LES TRIDUUMS EUCHARISTIQUES

ET

les Missionnaires de l'Eucharistie

(Suite.)

III. Prédication du Triduum.

La question de beaucoup la plus importante qui se pose à propos des Triduums eucharistiques est celle de la *Prédication*. Le triduum manquera son but s'il ne consiste qu'en pieux exercices; ceux-ci ne doivent être que le cadre et l'accompagnement d'une série d'instructions sur l'Eucharistie.

Ces instructions devront être soignées, nourries de doctrine, simples et à la portée de tous, très pratiques surtout, et enfin persuasives et chaleureuses pour entraîner les volontés. Il faut qu'on y vienne avec plaisir et qu'on s'en retire avec des fruits sérieux d'édification et de conviction.

1.—Nous voici donc amenés à nous demander quelle doit être la *matière* de cette prédication.

Il y a eu ici divergence de vues et nombre de prédicateurs ont cru pouvoir faire du triduum une simple retraite de trois jours, où tous les sujets les plus étrangers à l'Eucharistie étaient traités, souvent au détriment du sujet principal. Ces triduums-là n'avaient guère d'*eucharistiques* que le nom et la communion générale qui les terminait.

Il y a, dans cette façon d'agir, une erreur fondamentale, et nous ne craignons pas de dire qu'il faut chercher là l'explication de l'insuccès de bien des triduums. Le prédicateur en

faisant de ces exercices une série de prédications ordinaires sur des sujets généraux, en ne parlant que peu de l'Eucharistie et d'une façon trop générale, en se montrant peu décisif et peu pressant sur la question de la Communion, enlevait à ces triduums tout leur cachet propre, leur grâce et leur efficacité particulière. Que de fois il est arrivé à des curés zélés de tomber sur des prédicateurs qui, appelés pour prêcher l'Eucharistie et inviter les âmes à la Communion fréquente, ont trouvé moyen de parler de tout, sauf de l'Eucharistie, ou n'ont donné qu'un ou deux vieux sermons, appris depuis longtemps, sans insister sur les Directions pontificales au sujet de la Communion, ni sur les raisons de communier souvent. On a cité des cas, fait remarquer le R. P. Lintelo S. J., où, par manque de compétence du prédicateur, l'exhortation à la Communion tourna en sermon contre l'abus de la communion, et où les dispositions requises furent si mal expliquées que les meilleures consciences étaient plongées dans l'hésitation. Une paroisse où déjà fleurissait la communion mensuelle s'entendit exhorter à la communion des principales fêtes. Faut-il s'étonner que ces triduums soient restés à peu près sans effet et n'aient en rien modifier l'état de choses existant au sujet de la fréquentation de la Ste Table? La faute n'en est pas au manque d'efficacité de ces saints Exercices, mais à l'incompétence du prédicateur qui n'a su ni convaincre ni entraîner les âmes.

Les triduums eucharistiques sont essentiellement institués, ainsi que nous le disions en commençant et ainsi que le fait remarquer la Lettre aux Evêques de la S. Congrégation, dans le but de *renouveler la dévotion des fidèles envers la Ste Eucharistie, en général, et de développer la fréquentation de la Ste Table, en particulier.* » Il faut donc que ces triduums soient, non pas une mission, ou une série de prédications quelconque, mais une *mission eucharistique* dans toute la force du terme.

Il nous semble qu'un triduum, dans la généralité des cas, devra contenir un bon sermon sur la Présence réelle, un autre sur le saint Sacrifice, le devoir et la manière d'y bien assister; enfin, un troisième et même plusieurs sur la sainte Communion. L'intention de l'Eglise, c'est que le prédicateur insiste surtout sur ce dernier sujet, et s'efforce de créer dans les esprits une

mentalité et dans la paroisse un courant favorable à la fréquentation de la sainte Table. C'est là le but pratique du triduum, sans lequel il n'y aura pas de fruits durables. Il importe de solliciter vivement l'attention des prédicateurs sur ce point essentiel. Qu'ils s'appliquent d'abord particulièrement à exposer la doctrine de l'Eglise sur la communion fréquente et quotidienne, à proposer les motifs de communier souvent, surtout la nécessité de l'Eucharistie pour vivre en vrai chrétien, à expliquer les dispositions requises (état de grâce, intention droite) et à réfuter les objections courantes.

Evidemment, le plan du triduum pourra être modifié de bien des façons, selon les circonstances. Ainsi, si le triduum est donné plusieurs années de suite dans la même paroisse, il sera bon d'éviter la monotonie des mêmes sujets et de se proposer chaque fois un aspect spécial du Mystère eucharistique. Mais l'on ne devra jamais perdre de vue le but pratique du triduum: une fréquentation plus assidue de la sainte Table: tout est là!

Il est aisé, par là, de comprendre quel devra être le plan de cet enseignement. A part, peut-être, une ou deux instructions le premier jour, ayant pour but de préparer les âmes à la grâce du triduum, en leur proposant la nécessité de la conversion, l'importance de l'état de grâce, les qualités de la bonne confession, etc., il faudra que, le plus tôt possible, le prédicateur aborde franchement l'enseignement eucharistique. Et ici, le champ s'ouvre plus vaste qu'on ne le croit généralement devant l'apôtre studieux et zélé. L'Eucharistie: Présence réelle, Sacrifice et Communion, avec toutes ses multiples applications à la vie des âmes et de l'Eglise: quel plus beau sujet à traiter, si on veut l'étudier d'une façon sérieuse et pratique!

*
* *

2.—Mais ici précisément se pose une grave difficulté, celle du choix des *prédicateurs*.

Il est de toute évidence que la prédication des triduum, ainsi que toutes les autres sortes de missions eucharistiques: Retraites, lères Communions, Adoration Perpétuelle, etc., demande des prédicateurs spécialement préparés à ce genre de ministère, c'est-à-dire des prêtres bien doués pour la parole et qui aient

acquis de l'Eucharistie une connaissance sérieuse et approfondie; des prêtres bien renseignés sur le mouvement eucharistique; des prêtres ayant à leur disposition un cours suivi et complet d'instructions solides et pratiques sur le Sacrement de nos autels envisagé sous tous ses aspects et surtout sur la S. Communion, afin, le cas échéant, d'être prêts à faire face aux diverses circonstances; enfin, des prêtres rompus au ministère et à la direction eucharistique des âmes. De tels apôtres ne s'improvisent pas: ils se forment dans l'étude et dans la pratique de la parole et du ministère. Que de fois il arrive qu'au lieu d'avoir de tels apôtres de l'Eucharistie, on ne rencontre que des prédicateurs qui, sans être dénués de réel talent, habitués même à la parole sainte, ne se montrent vraiment inférieurs que lorsqu'ils abordent le sujet de l'Eucharistie!

Il faut donc que, désormais, les prédicateurs de missions et de retraites, les apôtres de la parole sainte, comprennent davantage ce que les âmes et l'Eglise leur demandent, et se tiennent prêts à ajouter à leur ministère de jadis, celui des diverses *missions eucharistiques*; qu'ils se préparent, en conséquence, un arsenal tout renouvelé et bien muni d'instructions sur l'Eucharistie, en rompant décidément avec les généralités et les banalités de trop de vieux sermonnaires.

Il serait même à souhaiter que partout se forme une élite d'apôtres, un groupe de prédicateurs se faisant une spécialité de la prédication eucharistique sous toutes ses formes et que, pour cette raison, on pourrait appeler les *Missionnaires de l'Eucharistie*. Ce groupe se composerait de prêtres éprouvant l'attrait du ministère eucharistique, doués pour la parole d'un certain talent et disposés à se perfectionner dans la science théorique et pratique de l'Eucharistie.

Cet essai a été tenté déjà avec succès dans quelques diocèses où, avec l'approbation de l'Ordinaire, quelques prêtres se sont voués au ministère des missions eucharistiques, toujours prêts à répondre à l'appel des pasteurs et au besoin des âmes. Pourquoi donc cet essai ne se généraliserait-il pas? — Pourquoi, dans chaque diocèse, quelques prêtres vraiment capables et sérieusement préparés à leur apostolat, ne seraient-ils pas désignés par l'Evêque comme *Missionnaires Eucharistiques*? — Un lien commun pourrait les unir ensemble et décuplerait ainsi

leurs forces. Ce serait par exemple une Association spirituelle, groupant tous ces prêtres dans la poursuite d'une fin commune, par des moyens communs et les faisant jouir de privilèges particuliers. Un périodique mensuel servirait d'organe à l'Association, portant à tous les membres les nouvelles de nature à les intéresser, leur fournissant des matériaux de prédication et d'étude et leur suggérant les industries et les remarques pratiques qui pourraient leur être utiles dans leur ministère. On a proposé de divers côtés, que cette Association de Missionnaires eucharistiques soit greffée, comme branche, sur l'Association déjà existante des *Prêtres-Adorateurs*, et que les *Annales* de cette dernière Association servent d'organe aux Missionnaires de l'Eucharistie. Je ne crois pas la chose impossible à réaliser.

En attendant que se forme peu à peu cette Œuvre de Missionnaires, et en vue de leur préparer les voies, il est à désirer que le clergé paroissial voie surgir de plus en plus nombreux dans son sein des prêtres zélés, curés, vicaires ou aumôniers, se destinant à l'apostolat eucharistique, et s'y préparant convenablement.

Oh! qu'ils seront rendus aisés, les triduums eucharistiques; qu'ils auront chance de se multiplier partout, le jour où, pour les prêcher, le curé de paroisse n'aura qu'à s'adresser à un confrère du voisinage qui se sera révélé, sinon plein de talents, du moins suffisamment doué pour ce ministère!

(*A suivre.*)

Cause de Béatification du Vénérable Pierre Julien Eymard

La Cause de Béatification du Vénérable Pierre Julien Eymard vient de faire un nouveau pas. Le 11 novembre dernier, S. S. Benoît XV a approuvé le Rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites constatant la Validité des Procès ordinaires et des Procès Apostoliques. La prochaine fois que la Sacrée Congrégation s'occupera de cette Cause, ce sera pour examiner si le Vénérable a pratiqué les Vertus à un degré héroïque. Ensuite viendra l'examen des miracles attribués à l'intercession du Serviteur de Dieu.

Tous nos Confrères auront à cœur de prier pour le succès des travaux qui restent encore à faire en cour de Rome pour la glorification de l'apôtre du Saint Sacrement. Qu'ils insistent auprès des fidèles pour les porter à recourir avec confiance à l'intercession du Vénérable, afin que Dieu accorde les miracles qui hâteront sa béatification.

L'Association des Prêtres-Adorateurs Moyen de Sanctification.

Ce sera faire œuvre utile à nos Associés, croyons-nous, et les préparer au prochain Congrès national des Prêtres-Adorateurs que de rappeler à leur attention le but, l'esprit et les précieux avantages de l'Association dont ils ont l'honneur de faire partie. Nul doute que la connaissant mieux, ils l'apprécient davantage et en remplissent les obligations avec une plus grande piété et une plus exacte fidélité.

Dans sa première Encyclique Sa Sainteté Benoît XV rappelle aux Evêques que « leur principal souci doit être, à l'égard de ceux qui sont déjà revêtus du Sacerdoce, de développer en eux la sainteté conforme à leur état... Nous vous y exhortons et vous supplions, ajoute le Souverain Pontife, car il n'y a rien de plus important pour le bien de l'Eglise. Comme nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, Léon XIII et Pie X en ont traité expressément, Nous n'en parlerons pas davantage; seulement nous désirons que grâce à votre vigilance et à vos instantes recommandations, les instructions de ces très sages Pontifes, surtout l'*Exhortatio ad clerum* de Pie X, ne tombent jamais dans l'oubli, mais soient très scrupuleusement observées. »

Or, dans son *Exhortatio ad clerum*, entre autres recommandations qu'il adressait aux prêtres, Pie X insistait pour « qu'ils forment des associations en vue du développement des diverses branches de la science sacrée, et surtout pour conserver avec plus de soin l'esprit de leur sainte vocation, pour promouvoir les intérêts des âmes en mettant en commun leurs pensées et leurs

forces. Et il ne manque pas d'association de ce genre, munies de l'approbation des évêques; elle sont d'autant plus utiles qu'on y entre plus tôt, dès le début du sacerdoce. »

L'œuvre des Prêtres-Adorateurs — nous sommes heureux de le constater — est bien de nature à réaliser le souhait du Saint-Père: la sanctification du clergé. Quel est son but en effet ?

1o Répondre à un des vœux les plus ardents du Cœur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, en rapprochant davantage le Prêtre de l'Eucharistie, en multipliant et en prolongeant ses visites auprès de Notre Seigneur, et le faisant vivre de ce Sacrement de vie, principe, grâce et fin du sacerdoce catholique;

2o Former, en même temps que des adorateurs en esprit et en vérité, des apôtres ardents de la divine Eucharistie; travaillant sans cesse et par tous les moyens possibles à ranimer la foi et la dévotion des fidèles envers le Très Saint Sacrement, et à les sanctifier par l'application des grâces sans nombre qui découlent de l'Eucharistie comme de la source de toute vertu et de toute sanctification;

3o Unir tous les Prêtres associés par les liens d'une étroite fraternité, vivant tous d'un même esprit, s'entr'aidant par les exemples mutuels de leur foi et de leur amour envers le Dieu de l'Eucharistie, et participant aux prières, aux mérites et aux bonnes œuvres des milliers de confrères répandus dans le monde entier.

Cette association a du reste conquis droit de cité parmi les œuvres sacerdotales, et elle porte avec elle les meilleurs titres de recommandation. Qu'on en juge plutôt par l'histoire même de sa fondation et de son développement.

C'est au vénérable P. Eymard que revient l'idée première de l'association des Prêtres-Adorateurs. Il fut en effet suscité de Dieu au siècle dernier pour donner des adorateurs au Très Saint Sacrement.

Dans ce but, il ne se contenta pas de fonder deux congrégations: celle des Religieux du Très Saint Sacrement et celle des Servantes du Très Saint Sacrement; il aspira à faire davantage: aider les Prêtres à se sanctifier par l'Eucharistie.

Le serviteur de Dieu avait en effet au plus haut degré le culte du prêtre. « Les prêtres! les prêtres! — disait-il un jour avec un accent ému, — je laisserais tout pour les prêtres! » Et le 27 septembre 1857, il écrivait: « Je comprends mieux « que jamais que ranimer, allumer et perfectionner l'esprit et « la dévotion eucharistiques dans les prêtres, c'est là l'œuvre « par excellence et la plus nécessaire de toutes. »

Sous l'empire de cette pensée, il avait inscrit, parmi les premières œuvres de zèle de la Société du Très Saint Sacrement, celle de recevoir dans ses sanctuaires d'adoration les prêtres qui désireraient s'y recueillir pendant quelques jours aux pieds du Seigneur.

C'était trop peu pour son zèle. Tous les prêtres, en effet, sont attachés à une église. Ils sont les gardiens, les serviteurs nés du Dieu du tabernacle. « Que la sainte Eucharistie devienne le centre de leurs pensées, le but de leurs travaux; « ils auront à leur disposition le moyen le plus efficace de conversion et de sanctification pour leurs peuples, » et ils trouveront en Jésus-Christ un ami dans la solitude, une force invincible dans leurs combats, en même temps qu'une source intarissable de grâces pour renouveler leurs vertus sacerdotales et faire produire à leurs œuvres des fruits plus abondants.

Faisant part de ses désirs à ses fils spirituels, le serviteur de Dieu leur disait le 15 décembre 1867: « Je voudrais former une association des prêtres des paroisses, les unir par la prière, certains statuts, des conférences périodiques, et les sanctifier « par le Très Saint Sacrement... Voyez-vous, sanctifier les « prêtres par l'Eucharistie, cela embrasse tout; avec les prêtres « on a les paroisses, le pays tout entier. » — « C'est que, « disait-il encore, travailler sur les prêtres, c'est travailler sur « des multiplicateurs. »

Il fit plus, il rédigea des statuts pour cette association sacerdotale et en précisa bien l'esprit et les pratiques. On conserve encore le diplôme qu'il remettait aux prêtres en les agrégeant à sa Congrégation (1). Toutefois, ce n'est que plus tard, en 1879, que l'œuvre reçut son organisation actuelle, et depuis

(1) Le bienheureux curé d'Ars fut un de ces premiers agrégés.

lors elle s'est toujours développée « sous la protection de Marie Immaculée, mère et modèle des adorateurs », suivant une expression qui se lit en tête du premier registre des inscriptions.

Le 25 janvier 1881, Sa Sainteté le Pape Léon XIII daigna bénir et approuver l'Association, qui fut aussi recommandée par plusieurs cardinaux et un grand nombre d'archevêques et d'évêques du monde entier.

Le 16 janvier 1887, elle fut érigée canoniquement par Son Eminence le cardinal Parocchi, Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII, dans l'église de Saint-Claude de Rome, où se trouve désormais son siège principal.

Notre Très Saint Père le Pape Pie X a voulu, lui aussi, donner des preuves manifestes de sa bienveillance et de sa grande affection pour l'Œuvre, en l'enrichissant de nombreuses indulgences et de précieux privilèges.

L'association des Prêtres-Adorateurs compte aujourd'hui près de 100.000 membres répandus dans toutes les parties du monde, et appartenant à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique: parmi eux: 12 cardinaux, et environ 240 archevêques et évêques; plus de 320 archevêques et évêques ont approuvé l'Œuvre.

On le voit donc par son histoire et par la fin qu'elle se propose, l'association de Prêtres-Adorateurs offre au clergé le plus excellent et le plus puissant moyen de sanctification: le Très Saint Sacrement. C'est à se servir de ce moyen qu'elle voudrait aider le prêtre, afin de le rendre vraiment digne de la sublime vocation à laquelle Dieu l'a appelé, et de lui faire réaliser parfaitement la parole du Pontife aux Ordinands: *Agnoscite quod agitis; imitamini quod tractatis.*

Pour y arriver, elle s'est proposé trois choses, qu'il ne sera pas inutile d'exposer en détail:

- 1o former « des adorateurs en esprit en vérité »,
- 2o engendrer des apôtres ardents de la divine Eucharistie,
- 3o unir les prêtres associés par les liens d'une étroite fraternité.

(A suivre.)

Paraphrase Eucharistique du Pater

(Vénéralable Pierre-Julien Eymard)

Comme c'est de la prière surtout que dépend le succès de notre prochain Congrès, nous ne croyons mieux faire que d'offrir à la piété de nos Confrères la magnifique paraphrase eucharistique du Pater, composée par le Vénéralable Pierre-Julien Eymard pour sa famille religieuse, dont l'Association, dans la pensée même du Fondateur, ne doit être que le prolongement à travers le monde. Nous avons crû bon d'y ajouter la prière sacerdotale composée par Sa Sainteté Pie X pour le Congrès des Prêtres-Adorateurs d'Italie, dans laquelle le Pape de l'Eucharistie a voulu donner aux prêtres, ses fils premiers nés, comme une synthèse de leurs obligations envers Jésus-Hostie et des bienfaits inestimables qu'ils ont reçu de lui.

Il serait fort à souhaiter que nos Confrères, surtout d'ici le Congrès, prissent la louable habitude de terminer leur heure d'adoration par la récitation de ces prières sorties toutes deux de l'âme et du cœur de deux grands serviteurs de l'Eucharistie.

I.— *Pater noster, qui es in cœlis, cœlis eucharisticis: tibi sedenti in throno amoris et gratiæ, benedictio, honor et gloria et potestas in sæcula sæculorum!*

II.— *Sanctificetur nomen tuum.* In nobis: humilitatis, obedientiæ et charitatis tuæ spiritu; et te in Eucharistia cognosci, adorari et amari, ab omnibus faciamus humiles et devoti.

III.— *Adveniat regnum tuum, eucharisticum.* Regna solus in æternum super nos, amoris tui imperio, virtutum tuarum triumpho, gratiæ vocationis Eucharistiæ dono, ad majorem tuam gloriam.

I.— *Notre Père qui êtes aux cieux:* aux cieux de l'Eucharistie; à vous qui êtes assis sur ce trône de grâce et d'amour, bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles.

II.— *Que votre nom soit sanctifié:* en nous, d'abord, par votre esprit d'humilité, d'obéissance et de charité: puissions-nous, pleins de dévouement et d'humilité, vous faire connaître, aimer et adorer par tous dans votre Eucharistie.

III.— *Que votre règne arrive:* votre règne eucharistique. Règnez seul à jamais sur nous par l'empire de votre amour, par le triomphe de vos vertus sur nos défauts, par l'empire de la grâce et de la vocation eucharistique.

Dona nobis gratiam et missionem sanctæ tuæ dilectionis, ut regnum tuum eucharisticum prædicare, extendere, diffundere ubique valeamus potentes, et sic desiderium tuum implere, quando dicebas: « Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur? » Utinam et nos hujus ignis cœlestes simus incendiarii!

IV.— *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra.* Te unum velle, te unum desiderare, te unum cogitare gaudeamus; semper et in omnibus abnegantes nos ut obedientia tua bona, beneplacens et perfecta, in nobis sit lux et vita. — Et quoad societatis nostræ statum et progressum, volo quod vis; volo quia vis; volo quomodo vis; volo quamdiu vis; pereant cogitationes nostræ et desideria, si ex te, ad te, in te pure non sunt!

V.— *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Domine Jesu, qui manna in deserto quotidie populis præbuisti; qui Levitis pars et hæreditas sola et tota esse voluisti; qui Apostolis paupertatem tuam divinam legasti; te solum provisorem et procuratorem in omnibus volumus et eligimus; tu solus cibus et vestis, thesaurus et gloria, medicina in malo et pro-

Donnez-nous la grâce et la mission de votre saint amour, afin que tous-puissants, nous prêchions, étendions et répandions partout votre règne eucharistique, et qu'il nous soit donné par là d'accomplir le désir que vous exprimiez par ces paroles: « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il embrase le monde entier? — Oh! puissions-nous être les incendiaires de ce feu céleste!

IV.— *Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel:* Faites que nous n'ayons de joie qu'à penser à vous seul, qu'à vous désirer seul, qu'à vous vouloir tout seul. Que toujours et en toutes choses, nous renoncions nous-mêmes, nous n'ayons de lumière et de vie que dans l'obéissance à votre volonté toujours bonne, bien reçue et parfaite. Et quant à l'état et au progrès de votre famille eucharistique, je veux ce que vous voulez; je le veux parce que vous le voulez; je le veux comme vous le voulez; je le veux tant que vous le voudrez: périssent tous nos désirs, toutes nos pensées, si elles ne sont pas purement de vous, en vous et pour vous!

V.— *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien:* Seigneur Jésus, qui avez chaque jour, dans le désert, fait pleuvoir la manne pour les besoins de votre peuple; qui avez voulu être seul toute la part et tout l'héritage des Lévitites; qui avez légué aux Apôtres votre divine pauvreté, nous ne voulons en tout pour économe et pourvoyeur que vous seul, et nous vous choisissons comme tel; soyez seul notre nourriture et notre vêtement, notre trésor et no-

tectio ab hostibus. Nihil a favore humano, nihil ab amicitia mundi accipere nec etiam desiderare promittimus; tu eris nobis omnia; et homines, et ab hominibus, nihil, nisi crux et oblivio!

VI.— *Et dimitte nobis debita nostra.* Parce, Domine Jesu, peccatis juventutis meæ; parce peccatis in vocatione tam sancta patrat, ut corde puro et conscientia bona, digne ad sacrum altare tuum accedere audeam, sancteq̄ue tibi servire, te laudare cum Angelis et sanctis merear. — Dimitte delicta in nos commissa; ne vindictam sumas de oppugnantibus, calumniantibus et persequentibus nos; da eis bonum pro malo, gratiam pro delicto, amorem pro odio.

Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris; toto corde, in charitate vera; tota mente, in simplicitate infantium; tota voluntate, illis omnia bona tua, sicut et nobis desiderantes et procurantes in amore tuo.

VII.— *Et ne nos inducas in tentationem.* Longe fac a familia tua eucharistica, vocationes subdolosas, falsas, impuras; nullus superbus et ambitiosus, durus et iracundus, hanc humilem et

tre gloire, notre remède dans la maladie et notre protection contre nos ennemis; nous vous promettons de ne rien recevoir, de ne rien désirer même de la faveur humaine, rien de l'amitié du monde; vous seul nous serez tout, et les hommes rien! Des hommes nous ne voulons rien, que la croix et l'oubli,

VI.— *Pardonnez-nous nos offenses:* Pardonnez-moi, ô Seigneur Jésus, les péchés de ma jeunesse; pardonnez-moi les péchés commis dans ma sainte vocation, afin qu'avec un cœur pur et une conscience calme j'ose m'approcher moins indignement de votre saint autel. vous servir purement et mériter de vous louer avec les Anges et les Saints. Oubliez, Seigneur, les torts qu'on nous a faits; ne vous vengez pas de ceux qui s'opposent à nous, nous calomnient et nous persécutent: rendez-leur le bien pour le mal, la grâce pour le crime, l'amour pour la haine.

Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Oui, de tout cœur, avec une vraie charité: de toute notre âme, avec la simplicité des enfants; nous désirons, d'une volonté sans réserve, leur procurer. à eux comme à nous, tous les dons de votre amour.

VII.— *Et ne nous laissez pas succomber à la tentation:* Eloignez de votre famille eucharistique les vocations fausses, menteuses, impures; ne permettez jamais que cette pauvre et humble petite famille tombe aux mains

pauperem familiam unquam regat. Ne tradas bestiis immundis et perversis animas confitentes tibi. Redde tuam societatem a scandalo immunem, a vitio virginem, a servitute mundana liberam, a sæculo alienam, ut tibi in sanctitate et libertate, in pace et quiete servire gaudeat.

VIII.— *Sed libera nos a malo.* Libera nos a dæmone superbo, impuro et discordiarum seminatore. Libera nos ab hujus vitæ sollicitudinibus et curis, ut puro cum corde et libera mente, toti servitio eucharistico devoti nos et nostra gaudenter impendamus. Libera nos a falsis fratribus, ne infantilem societatem tuam oppriment; a sapientibus hujus sæculi, ne spiritum tuum in nobis vitient; a viris doctis et superbis, ne in nos iracundiam tuam et derelictionem provoquent; a viris effeminatis, ne virtutis ardorem et sanctæ disciplinæ vigorem emollient; a viro duplici animo et inconstant, ne simplicitatem nostram perturbet.

Amen! — In te, Domine Jesu, speravi; non confundar in æternum. Tu solus bonus, tu solus potens, tu solus æternus. Tibi soli honor et gloria, amor et gratiarum actio in sæculorum sæcula!

d'un orgueilleux, d'un ambitieux, ni d'un homme dur et emporté. Ne livre pas aux bêtes farouches et perverses des âmes qui n'espèrent qu'en vous.

Préservez votre famille eucharistique de tout scandale; gardez-la vierge des vices, libre de toute servitude du monde, étrangère au siècle, afin qu'elle mette sa joie à vous servir dans la sainteté, la liberté, la paix et le repos.

VIII.— *Mais délivrez-nous du mal:* Délivrez-nous du démon impur, orgueilleux et semeur de discordes. Délivrez-nous des sollicitudes et des soucis de cette vie, afin que nous consacrons, d'un cœur pur et d'un esprit libre, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes à votre service eucharistique. Délivrez-nous des faux frères, de peur qu'ils n'oppriment cette petite société encore dans les langes; des sages du siècle, de peur qu'ils ne corrompent en nous la simplicité de votre esprit; des savants orgueilleux, de peur qu'ils ne provoquent votre colère; des hommes mous et efféminés, de peur qu'ils ne dissolvent la vigueur de la sainte discipline et l'ardeur de la vertu, des hommes inscontants et à double pensée, de peur qu'ils ne trompent notre simplicité.

Amen.— J'espère en vous, ô Jésus mon Seigneur, je ne serai point confondu. Vous êtes seul bon, seul puissant, seul éternel; à vous seul honneur, gloire, amour et action de grâces dans les siècles des siècles.

AD AUGUSTUM EUCHARISTIAE SACRAMENTUM PRECATIO

Pii Papæ X.

Dulcissime Jesu, qui ineffabili tui amoris miraculo per SS. Eucharistiæ Sacramentum fideles tuos Tibi adeo intime conjungis, ut idem Tecum sentire, velle, operari et pati valeant; nobis quos summa tua benignitate ad sacerdotalem gradum, evexisti, et in sacrosancti Sacrificii oblatione tuam ipsius personam gerendi honore dignaris; hanc quæsumus, novam gratiam confer, ut lumen sanctitatis et perfectionis tuæ in nobis, indignis tuis ministris, pro modulo tenuitatis nostræ ad communem Ecclesiæ tuæ ædificationem effulgeat. Nos autem tam effusa divinæ munificentiae largitate quæ nulli Angelorum est concessa, vehementer illecti, Te prosecuturos quotidiana adoratione promittimus. Ad nostras vero obliviones deflendas atque, ad offensas quoquo modo a nobis et ab aliis omnibus huic sacrosancto Mystério illatas, quantum fieri potest, compensandas nos Tibi totos et omnia nostra, cum omnibus meritis ex gratia tua acquisitis vel acquirendis devovemus; Teque præsentem in sanctissima Eucharistia sine intermissione recolentes, ejusdem cultum, quantum pro nostra infirmitate licuerit propagare studebimus.

A tua igitur immensa bonitate et clementia suppliciter petimus, ut quod majestati tuæ pollicemur, perpetuæ adorationis officium, in odorem suavitatis accipias, et sicut, Te inspirante, ipsum suscepimus, sic, Te adjuvante, ad Ecclesiæ sanctæ utilitatem exercere valeamus. Amen. (1)

(1) Ex Audientia Ssmi, die 4 Septembris 1913, Ssmus D. N. D. Pius Div. Prov. Papa X, Audientia R. P. D. Adessori S. Officii impertita, occasione primi Conventus Sacerdotum Adoratorum Ssmi Sacramenti, in hac Alma Urbe die 9 currentis mensis et anni in Ss. Archibasilica Lateranensi habendi; Sacerdotibus Pio Cœtui ubique terrarum tam adscriptis quam in posterum adscribendis, Indulgentiam trecentorum dierum, semel in die lucrandam, et animabus in purgatorio degentibus etiam applicabilem, si corde saltem contrito supra relatam Precationem recitaverint, benigne elargiri dignatus est. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla Brevis expedione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

L. ✠ S.

M. CARD. RAMPOLLA.

D. Archiep. Seleucien, Ads. S. O.

Triduum Eucharistique

INSTRUCTION D'OUVERTURE

La Dévotion au Très Saint Sacrement :

Excellence, Fondements.

(*Suite.*)

III. — Devoir d'intérêt.

Après ce que nous avons dit, il semblerait qu'il n'y a plus rien à ajouter pour exciter vos âmes à la dévotion eucharistique. Et pourtant il est un dernier motif que je veux faire valoir devant vous. Après les raisons du cœur, je ne sache pas de mobile plus puissant que le motif d'intérêt. Quand, après des explications plus ou moins pressantes pour pousser quelqu'un à agir, on peut ajouter enfin ces mots fatidiques : « C'est votre intérêt qui le demande ! » toute résistance tombe, et la victoire est remportée. Mes Frères, à vous aussi laissez-moi dire : « Soyez dévots à l'Eucharistie, c'est votre intérêt le mieux compris qui l'exige ! » Dans tout le champ immense de la piété chrétienne, je ne connais, en effet, aucune pratique plus avantageuse, plus sanctifiante, plus féconde en fruits de salut que la dévotion au Saint Sacrement, puisqu'elle met à notre disposition les trois plus grandes forces de l'Eglise, la Présence réelle, le saint Sacrifice et la sainte Communion.

1. — Et d'abord cette dévotion *nous met à la source des grâces.*

Dieu a bien des manières, certes, de nous communiquer ses grâces, par exemple : les sacrements, la prière, les bonnes inspirations. Mais, parmi tous les moyens dont il se sert, j'ose dire qu'il n'en est aucun qui approche de l'Eucharistie. Ailleurs la grâce vient à nous comme par des canaux particuliers : ici, c'est comme un fleuve abondant qui amène les eaux du ciel. Quoi d'étonnant à cela, puisque dans l'Eucharistie nous possédons la source, l'Auteur même de la grâce ? Ici, au lieu d'agir par des intermédiaires, c'est par lui-même directement que Jésus-Christ agit sur nos âmes pour les éclairer, les vivifier,

les diviniser. Et si jadis, aux jours de sa vie mortelle, il suffisait de toucher la frange de son vêtement pour ressentir les plus merveilleux effets de la vertu divine qui s'en échappait, que ne recevra pas l'âme chrétienne qui s'approche de lui dans son Sacrement ?

Quand il vient à nous par la communion, il me semble le voir les mains pleines de grâces de choix, animé des dispositions les plus bienveillantes; il me semble l'entendre dire, de la voix la plus tendre, cette parole qu'il adressait à l'aveugle de l'Évangile: « Que veux-tu que je fasse pour toi? *Quid vis ut faciam tibi?* » A nous de lui exposer nos besoins, de lui dire nos misères, de lui demander son secours, sûrs d'être exaucés dans toute la mesure convenable au salut de notre âme.

C'est dans l'Eucharistie que notre âme trouve, plus que nulle part ailleurs, la vie, la vie abondante: « Je suis venu pour apporter la vie au monde, et une vie surabondante », avait dit Jésus. Cette vie, il en a renfermé la source dans le sacrement qu'on appelle excellemment le *Sacrement de vie*. Là, notre esprit puise la lumière surnaturelle qui est sa vie, cette facilité à croire aux vérités surnaturelles, cette abondance de pensées saintes et célestes qui éclairé pour lui tous les horizons de la vie présente et future. Là, le cœur humain se réchauffe sur le Cœur d'un Dieu, et dans cette union ineffable, il se purifie, se transforme, se divinise. Là, notre fragile volonté, qui ne connaît d'elle-même que défaillance et impuissance, trouve des énergies soudaines pour toutes les vertus et tous les héroïsmes. Là, en un mot, dans l'Eucharistie, notre âme trouve cette belle vigueur morale qui n'est autre chose que l'épanouissement de la vie même de Jésus-Christ en elle: « Celui qui me mange vivra par moi. » Oui, vraiment, toutes les grâces de vie descendent à flots de l'autel du sacrifice et de la table de communion sur l'âme fidèle qui s'approche assidûment du Dieu Eucharistique!

2. — La dévotion au Saint Sacrement nous offre *le plus puissant moyen de sanctification*.

L'un des emplois principaux du Sauveur durant sa vie mortelle fut d'enseigner aux hommes les vertus qui devaient re-

faire en eux l'image primitive de leur Créateur si profondément défigurée par le péché. Il est venu montrer à l'homme déchu le chemin oublié de la vertu et il l'a fait par ses enseignements d'abord, par ses exemples ensuite, bien plus efficaces que la parole quand il s'agit d'entraîner les volontés: «*Cæpit facere et docere!* » Il se montra ainsi, à la fois, la Vérité qui guide et la Voie qui conduit à Dieu: «*Ego sum Via et Veritas!*»

Mais pouvait-il, en remontant au ciel, interrompre cet enseignement efficace de ses exemples; pouvait-il, en demeurant en l'Eucharistie, ne pas continuer d'y offrir à toutes les générations le salutaire modèle de toutes les vertus de sa vie ?...

Certes, l'Evangile contient le récit exact et persuasif de ses vertus si parfaites, et il semble bien sortir de chacune de ces lignes une grâce qui excite à les imiter. — Nous osons pourtant dire que l'Evangile n'eût pas suffi à enchaîner la volonté inconstante et rebelle de l'humanité, si le Sauveur n'eût consenti à revivre perpétuellement cet Evangile sous les yeux des hommes dans l'Eucharistie. Aussi, est-ce au moment même où il institue cet admirable Sacrement que Jésus-Christ adresse ces paroles à ses apôtres: «*Je vous ai donné l'exemple afin que vous le suiviez: Exemplum dedi vobis ut vos ita faciatis.* » Comme s'il leur disait: «*Tous les exemples de ma vie qui va finir, toutes les vertus que j'y ai pratiquées, je les ai condensés et fixés en ce Mystère que je vous laisse; à vous maintenant de copier ces leçons, de vous inspirer de ces vertus dont l'exemple divin sera toujours sous vos yeux!* »

Et de fait, Jésus-Christ n'est pas en l'Eucharistie à l'état de cadavre ou de chose inerte, sans vie, sans action; s'il se prive de sa vie extérieure, il garde intégralement toute sa vie personnelle, toute sa vie spirituelle et morale, toute cette vie de la pensée, des affections, de la volonté qui ne dépend pas, pour se produire, des conditions matérielles. Et cette vie est enrichie de toutes les vertus, de toutes les perfections, mises en œuvre par le Christ durant sa vie mortelle.

Ici, cette *humilité* étonnante qui fait descendre le Fils de Dieu à des prodiges d'anéantissement qui confinent au néant: «*Semetipsum exinanivit!* » — Ici, cette *obéissance* admirable qui soumet à la voix d'un pauvre mortel et aux exigences de la

créature le Souverain Seigneur, le Maître du monde: « *Factus obediens!* » Ici cette *patience* inaltérable qui supporte, sans une parole, sans une plainte, les conditions les plus extrêmes où l'état eucharistique réduit le Sauveur, ainsi que tous les mauvais traitements qu'on peut lui faire subir: « *Tanquam agnus obmutui!* »

Ici, cette *pauvreté* incroyable qui se réduit à ne posséder rien des biens d'ici-bas, pas même le suaire d'emprunt des espèces sacramentelles. Ici, cette *charité* sans exemple qui fait de Dieu le captif d'amour de sa créature: « *Dilexit me et tradidit semetipsum pro me.* »

Oh! disons-le bien haut, Jésus continue à nous garder au Saint Sacrement l'exemple toujours vivant et la grâce toujours actuelle des vertus de sa vie: « *Exemplum dedi vobis!* » Elles forment, pour ainsi dire, le fond de l'état sacramentel, et les âmes seules qui ont la notion de ces vertus comprennent vraiment l'Eucharistie.

Quel secours efficace ne nous apporte donc pas l'Eucharistie dans l'œuvre de notre amendement, de notre sanctification, par les exemples de notre divin Chef qu'elle nous garde constamment sous les yeux, et par la grâce de ses vertus qu'elle apporte dans la communion! Sans l'Eucharistie, l'Évangile qui nous raconte la vie de Jésus demeurerait trop souvent une lettre morte: il y faut l'Eucharistie pour le vivifier, nous en donner l'intelligence et le faire passer dans notre propre vie en fruits de salut. En toute vérité, Jésus-Hostie est notre voie: *Ego sum via!* Et c'est la dévotion au Saint Sacrement qui nous permet d'étudier assidûment notre divin Modèle, de connaître la voie qu'il nous trace, en même temps qu'elle nous donne la force d'y marcher généreusement. Mais il y a plus.

3. — La dévotion au Saint Sacrement *donne à notre prière une facilité et une efficacité particulières.*

Toute créature est dans la nécessité de prier Dieu, non seulement pour obtenir les secours dont elle a besoin, mais encore pour attester sa dépendance absolue vis-à-vis de l'unique auteur et dispensateur de tous les biens.

Or, encore que la prière soit si nécessaire et si avantageuse à l'homme, elle lui est pourtant toujours difficile, parce qu'il n'aime pas à rentrer dans sa misère et à avouer son indigence; parce qu'il ne sait pas prier comme il le faut, c'est-à-dire avec humilité, confiance et persévérance.

Mais voici que Dieu a constitué sur la terre des maisons de prière, c'est-à-dire des lieux si recueillis, si saints, si remplis de la présence de la Divinité, que l'on y est tout naturellement porté à prier. Et à mesure que l'on monte vers le sanctuaire et que l'on s'approche du tabernacle où réside en personne Celui à qui s'adresse notre prière, l'âme est comme soulevée doucement, elle se sent envahie par une foi plus vive, une confiance plus amoureuse et elle s'envole irrésistiblement sur les ailes de la prière. Elle sent que là, sous les voiles de l'Hostie, elle a devant elle son Sauveur si bon, si compatissant, dont les oreilles sont attentives à sa voix, dont les mains sont tendues et le cœur ouvert pour répandre les bienfaits: «*Erunt oculi mei et cor meum ibi!*» Elle sent qu'il est là Celui qui ne sut jamais résister à une prière humble, qui passa sur la terre en faisant le bien et qui daigne s'appeler le bon Samaritain, l'ami, le médecin des âmes. Et, alors combien la prière devient facile! Comme elle s'élève fervente, tel un encens d'agréable odeur, en face du trône de Dieu!

Mais, si fervente qu'elle soit, sera-t-elle exaucée, cette prière de la créature? Quels droits peut-elle revendiquer devant Dieu, quelle efficacité peut-elle avoir, laissée à elle-même?... C'est ici encore que l'Eucharistie intervient pour donner à nos prières la valeur que, d'elles-mêmes, elles n'auraient pas.

C'est une vérité de foi que Jésus-Christ a été constitué prêtre et pontife universel, avec mission de prier, d'intercéder pour la terre auprès de son Père, et qu'ayant commencé cet office pendant sa vie et sur la croix, il le continue au Saint Sacrement.

O âme éplorée, qui fais monter vers Dieu le cri de ta détresse et qui appréhendes justement l'indignité de ta prière, toi qui comprends trop bien l'impuissance où tu es de fléchir la justice ou d'intéresser la miséricorde du Souverain Maître, viens, ac-

cours au pied des autels, où Jésus-Christ intercède sans cesse pour toi. Joins ta prière si faible et si misérable à sa prière si parfaite et d'une valeur infinie; et ta supplication appuyée sur la dignité de ce céleste pontife, sur sa sainteté, sur ses mérites et sur l'amour que lui porte son Père, pénétrera les nues, ira jusqu'au cœur même de Dieu et en fera descendre la rosée des grâces célestes.

4. — Enfin, la dévotion au Saint Sacrement nous assure la possession du ciel.

Nous sommes faits pour le ciel; tout notre pèlerinage ici-bas tend vers ce but, et c'est dans sa possession seule que nous pourrions être éternellement heureux. Mais le ciel est loin! Qui nous y conduira?... Il est si difficile d'y pénétrer! Qui donc nous y introduira? Quel talisman précieux nous ouvrira les portes de cette Jérusalem céleste où nous attend le bonheur? Qui?... Mais l'Eucharistie!... C'est elle qui nous sauvera, qui nous ouvrira les portes du ciel: « *O Salutaris Hostia, quæ cæli pandis ostium!* » Ecoutez l'Eglise vous assurer que, dans le sacré banquet de la communion, vous recevez le gage de l'éternelle félicité: « *O sacrum convivium in quo..... futuræ gloriæ pignus datur!* » Ecoutez Jésus-Christ lui-même vous promettre le ciel en récompense de la communion: « Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie éternelle! » Quoi de plus clair et de plus consolant! Ainsi l'Eucharistie est vraiment, comme l'ont compris et enseigné les Pères et les Docteurs de l'Eglise, le gage de la gloire céleste, et le prêtre a raison, quand il dépose sur vos lèvres l'Hostie de la communion, de vous adresser ce souhait: « Que le Corps de Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle! » C'est, en effet, un titre certain à la vie éternelle qu'il vous donne avec l'Hostie.

Soyez donc fidèles à honorer, à visiter, à recevoir souvent et à aimer l'Eucharistie, et vous pouvez être moralement assurés de votre salut. On a dit avec raison que la dévotion à la très sainte Vierge était un signe de prédestination à la gloire. Je vous le dis avec plus de vérité encore de la dévotion à l'Eucharistie: c'est le gage le plus assuré de tous du salut éternel, et de la possession du ciel.

De tout ce que nous venons de dire, je conclus, mes Frères, que la dévotion au Saint Sacrement, mettant à votre disposition les plus grands moyens de grâce, de sanctification et de salut dont dispose la religion chrétienne, s'impose à vous au nom même des plus chers et des plus sacrés intérêts de vos âmes.

CONCLUSION.

C'est donc, mes Frères, avec le caractère d'un triple devoir que s'offre à vous la dévotion au Très Saint Sacrement. Elle est pour vous un devoir de convenance et de justice envers votre Dieu présent en l'Eucharistie; un devoir de reconnaissance et d'amour à l'endroit d'un mystère qui vous garde tout l'amour de votre divin Sauveur; un devoir que vous impose l'intérêt le mieux compris de vos âmes envers un sacrement qui renferme pour vous tous les biens les plus précieux.

Et ce qui place cette dévotion dans un rang à part au-dessus de toutes les autres, c'est qu'elle est la seule à offrir à nos hommages la Personne même, adorable et vivante, de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

Aussi, cette dévotion, au lieu d'être une des formes accidentelles et plus ou moins facultatives de la piété, peut être considérée comme le fondement et la base même de la vie chrétienne. En effet, la divine Personne de Jésus-Christ, présente au milieu de nous dans l'Eucharistie, n'est-elle pas le centre de la vie de l'Eglise, de son culte et de ses sacrements? Tout, dans la religion chrétienne, ne converge-t-il pas vers l'Eucharistie?— De même, il faut que la vie chrétienne tout entière se développe autour de l'Eucharistie, et que la dévotion à cet auguste Sacrement soit le centre vers lequel convergent toutes les autres pratiques de la piété. Je ne vous dis pas de mépriser les autres dévotions; je vous rappelle simplement la place à laquelle a droit l'Eucharistie, c'est-à-dire la toute première.

Nous sommes témoins, mes Frères, à l'heure actuelle, d'un immense et bien consolant mouvement des âmes vers l'Eucharistie; nous assistons à l'efflorescence magnifique de toutes sortes d'œuvres ayant pour but de glorifier l'Eucharistie, de la faire davantage connaître et aimer et de lui attirer les âmes. Qui

n'a entendu parler des Congrès eucharistiques, une des plus belles manifestations religieuses des temps modernes? Qui ne connaît le puissant mouvement qui, telle une vague de fond soulevant la société chrétienne, emporte les âmes vers la Table sainte?

L'Eglise est heureuse de bénir et de favoriser cette expansion du règne de Jésus Eucharistie sur les âmes. C'est ainsi que nous avons vu Léon XIII, dans une de ses plus belles Encycliques, proposer la dévotion au Saint Sacrement comme un des plus puissants moyens de salut pour les âmes et la société, à l'heure actuelle. Et le Pape Pie X, marchant sur les traces de son prédécesseur, semble avoir pris à tâche de restaurer la vie intérieure de l'Eglise et des âmes par le culte de l'Eucharistie: «*Instaurare omnia in Christo!*»

Entrez donc, mes Frères, dans l'esprit de l'Eglise et faites à la dévotion au Saint Sacrement une place de plus en plus grande et belle dans les pratiques de votre vie chrétienne. Que les fêtes de ce Triduum soient pour vous l'occasion d'un renouvellement de foi, d'amour, de dévouement envers le Dieu de nos autels.

Aimez l'Hostie! Elle contient le Dieu d'amour, Celui qui, en l'instituant, a voulu vous donner la plus grande preuve de son amour pour vous: *in finem dilexit!*

Adorez l'Hostie! Le tabernacle renferme le Dieu de gloire et de majesté voilé sous l'apparence d'un peu de pain; il vous attend, il vous invite. *Venite ad me omnes!* Allez donc tous à Lui; allez le visiter souvent dans son tabernacle et lui offrir vos cœurs avec vos hommages.

Recevez l'Hostie! Elle contient le Christ qui donne la vie aux âmes. Venez souvent vous asseoir à la Table Sainte, car c'est dans l'acte très saint de la Communion que la dévotion eucharistique trouve son plus bel épanouissement.

Gloire, honneur, amour et fidélité au très grand et très divin Sacrement de l'Eucharistie: «*Tantum ergo Sacramentum venerationem cernui!*»

E. GALTIER, S.S.S.

SOMMAIRE

Bref pontifical sur le Congrès: Traduction et Réflexions, 35. — Travaux du Congrès: aperçu sommaire, 41. — Les Triduum eucharistiques et les Missionnaires de l'Eucharistie (*suite*), 45. — Cause de Béatification du Vénérable Pierre-Julien Eymard, 49. — L'Association des Prêtres-Adorateurs: Moyens de Sanctification, 50. — Paraphrase eucharistique du Pater (Vénérable Pierre-Julien Eymard), 54. — Ad Augustum Eucharistiæ Sacramentum Precatio Pii Papæ X, 58. — **Triduum eucharistique**, Instruction d'ouverture: La Dévotion au Très Saint Sacrement, Excellence et Fondements, (*suite*), 59.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **500 à 900** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

DEFUNTS

Mr. l'abbé L. M. Taillon, du diocèse de Montréal, membre de l'Association depuis Août 1905.

Mr. l'abbé J. B. A. Bélanger, du diocèse de Rimouski, membre de l'Association depuis Octobre 1891.

R. I. P.

La Passion méditée au pied du T. S. Sacrement.

Avec prières et pratiques en l'honneur de la Passion, par le R. P. A. Jos. Chauvin, de la Congrégation du T. S. Sacrement, **3** beaux volumes in-16 avec filets rouges de **300** pages environ.
Chaque volume se vend séparément.

1^{er} Volume. — **L'Agonie de Jésus.**

No. 46. — broché - 50c. No. 47. — reliure cuir - 75c.

2^{me} Volume. — **Le Procès de Jésus.**

No. 48. — broché - 50c. No. 49. — reliure cuir - 75c.

3^{me} Volume. — **Dernières paroles, Mort et Sépulture de Jésus.**

No. 50. — broché - 50c. No. 51. — reliure cuir - 75c.

L'ouvrage a été approuvé et loué par six Cardinaux et quarante Archevêques et Evêques.

NOTICE

— SUR —

L'Association des Prêtres-Adorateurs

1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, le *billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associés défunts. Cette messe est privilégiée.

2. Avantages principaux

1. Une indulgence plénière pour toute heure d'adoration, à quel que jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de la *Station du Saint Sacrement*, pour une simple visite au Saint Sacrement, en récitant six *Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

Ligue Sacerdotale Eucharistique

But : Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

Conditions 1. Être inscrit dans la Ligue. 2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

Avantages : Les membres de la Ligue peuvent :

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois par semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une Indulgence de 800 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédiction Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine, une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des "Pères Croisiers," par un simple signe de croix.